ZOOM TERRITORIAL

CANTAL LOIRE HAUTE-LOIRE

Lettre interne d'information

destinée à l'ensemble des acteurs de APF France handicap | adhérents | élus | salariés | usagers | bénévoles | partenaires

Merci de veiller à sa bonne diffusion <<< par mail <<< imprimée <<< affichée <<< sur les réseaux. n° 19 - Oct - Nov - Dec. 2023

DROIT DEVANT, DROITS D'AVENIR

Soyons le changement !

SOMMAIRE

Édito	2
Informations nationales	3 - 6
Zoom sur le Cantal	7 - 9
Zoom sur la Loire	10 - 12
Zoom sur la Haute-Loire	13 - 15
Nous joindre, nous rejoindre	16

ISSN 2648-0042 <<< Directeur de publication : Raphaël VENET
Rédaction : Isabelle AUTESSERRE, Vanessa LEYMARIE, Manon BAYLE, Camille LEFAURE, Perrine LABOURÉ
APF France handicap 12 place des Grenadiers 42000 Saint-Étienne <<< Date de parution : Aout 2023

Édito

« L'été s'ra chaud l'été s'ra chaud », disait les paroles de la chanson d'Eric Charden et il ne s'est pas trompé pour cette année !
Malgré de fortes chaleurs, nous avons proposé durant cet été des activités (pétanque, pêche…), des sorties (lac, musée, festival…) et les séjours tant attendus de nos adhérents avec pas moins de 3 séjours organisés sur le territoire (2 longs séjours et 1 court séjour plus sportif) regroupant 26 adhérents et 18 accompagnateurs, salariés et bénévoles. L'engouement pour toutes ces actions montrent tout le sens de notre mission de lien social que nous menons tout au long de l'année !

Mais avant l'été, nos élus et adhérents étaient présents du 22 au 24 juin au Congrès de Reims et à l'Assemblée Générale avec environ 1000 participants. A cette occasion, le nouveau projet associatif « Droit devant, droits d'avenir – Soyons le changement ! » (2024-2028) a été adopté.
Le dernier jour du Congrès, le samedi 24 juin, a été consacré à l'assemblée générale statutaire de l'association. Les rapports 2022 ont été présentés aux adhérents et soumis à leur approbation, ainsi que deux motions fortes.
La présidente est revenue sur les nombreux combats politiques menés en 2022 par l'association, année marquée notamment par la mobilisation #23 millions de voix à l'occasion de l'élection présidentielle et la victoire qu'a représenté la déconjugalisation de l'AAH.
Serge Widawski, Directeur général d'APF France handicap, a détaillé le renforcement de la dynamique Emploi de l'association, la poursuite de la transition inclusive de l'offre de service, les actions pour parvenir à un nouveau modèle économique durable, et le renforcement de nos engagements RSE au travers du déploiement de notre démarche RéSonancE.
Jean-Manuel Hergas, Trésorier, a présenté les comptes annuels 2022 d'APF France handicap, dont le résultat global est marqué par une dégradation liée au contexte : crise du secteur des soins et de l'accompagnement et pression inflationniste. La situation financière globale de l'association reste cependant solide et de nombreux chantiers ont été initiés pour renforcer la notoriété de l'association et diversifier les ressources.
L'Assemblée générale a enfin été marquée également par l'adoption de deux motions. L'une concernant la vie associative : « Pour une nouvelle impulsion de notre démocratie interne », invitant à une mobilisation collective pour prendre part au développement des adhésions, ainsi qu'au renforcement des instances représentatives et participatives internes. Une seconde motion, politique, a été adoptée : « Aide humaine et soins à domicile : non-assistance à personne en danger ! », pour demander au Gouvernement dans les plus brefs délais un "plan Marshall de l'aide à domicile" pour des mesures financières immédiates et un "Grenelle National de l'accompagnement" pour construire et préfigurer une réforme structurelle du secteur (détail dans les actualités nationales).

En lien avec ses orientations nationales, nos 3 Conseils APF de département travailleront ce mois-ci à déterminer les actions prioritaires 2024. 2024 sera une année importante pour notre démocratie participative avec le renouvellement des conseils.
Notre association n'a de sens que si les adhérents s'impliquent dans la construction de la vie associative. Aussi, je vous invite à me faire part de vos envies, vos questionnements liés à ces élections qui débuteront par un appel à candidatures du 12 janvier au 9 février 2024 suivi d'un appel au vote du 12 avril au 17 mai.

« Droit devant, droits d'avenir : un projet et une ambition forte pour les 4 années à venir ! »

Raphaël VENET
Directeur territorial

RETOUR SUR LE CONGRES

Notre 43e congrès s'est tenu à Reims, du 22 au 24 juin 2023.

Un format original et participatif a été organisé par les délégations de la région Grand-Est : les 1000 acteurs participants à ce congrès ont pu assister à différentes conférences plénières portant sur le nouveau projet associatif, sur notre contribution à la transition, et sur un plaidoyer pour une société inclusiverselle.

Les visiteurs ont également pu faire le plein de découvertes et d'expériences, construire ensemble et passer à l'action dans le cadre des 35 espaces de découverte, des 22 ateliers thématiques, d'une scène et d'une conciergerie qui constituait le tiers-lieu éphémère !

Une journée a été consacrée à l'Assemblée Générale de l'association.

Les 90 ans d'APF France handicap ont été l'occasion pour les congressistes de se replonger dans l'histoire de l'association grâce à des temps et des outils dédiés : l'occasion de faire le bilan du chemin parcouru, de se retrouver et de recharger les batteries militantes mais également de replacer l'histoire d'APF France handicap dans la grande histoire, en montrant comment notre association a contribué aux grandes avancées législatives sur le handicap et plus largement à l'histoire sociale.

Notre association avait également la volonté d'organiser un congrès dans une véritable démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises): en obtenant la labellisation "éco-manifestation" de niveau 2, grâce au soutien et aux recommandations de l'association EMA (Eco-Manifestations Alsace), cet évènement a rempli son rôle d'acteur des transitions.

Paroles de participants en action :

Innover, inventer, explorer, imaginer, découvrir, échanger, rencontrer, participer, associer, apprécier, apporter, promouvoir, interpeller, apprendre

NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

Le nouveau projet associatif « Droit devant, droits d'avenir » (2024 – 2028) a été soumis pour approbation des adhérents lors de l'assemblée générale du 22 juin 2023 après-midi à Reims, dans le cadre du Congrès national d'APF France handicap.

Afin de changer notre modèle de société, afin d'être ce changement, APF France handicap s'inscrit dans une double dynamique d'actions :
- Lutter pour que chacun puisse réellement exercer ses libertés et droits fondamentaux pour en finir avec l'exclusion, les discriminations dans tous les domaines de la vie.
- Nous impliquer dans l'évolution sociétale,
parce que nous sommes convaincus que nos propositions, nos actions individuelles et collectives peuvent inspirer la société au bénéfice de tous.

Pour cela, ce projet associatif « Droit devant, droits d'avenir » (2024 – 2028) porte résolument trois ambitions fortes :

Défendre et mettre en œuvre les libertés et droits fondamentaux,

parce que malgré des avancées majeures, 50 ans après la loi de 1975 et 20 ans après la loi de 2005, notre vie quotidienne et notre citoyenneté sont encore entravées par de trop nombreux obstacles.

Agir pour une société juste, solidaire et durable,

parce que nous partageons un destin commun face aux multiples défis de transformation de notre société. Nous avons tous, en fonction des capacités de chacun, un rôle à jouer dans le monde d'aujourd'hui et pour construire le monde de demain.

Réinventer APF France handicap

parce que nous nous devons d'incarner le changement que nous voulons voir advenir.

Pour chacune de ces ambitions, nous avons identifié des objectifs et des leviers d'actions qui constituent un cadre commun pour l'élaboration de feuilles de routes opérationnelles départementales, régionales et nationales.

Vous pouvez retrouver le texte complet du nouveau projet associatif sur nos blogs.

<u>Historique des projets associatifs depuis 2000…</u>

2000-2005 « Ensemble, Agir »	2006-2011 « Acteur & Citoyen ! »	2012-2017 « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive »	2018-2023 « Pouvoir d'agir, pouvoir choisir »	2024-2029 « Droit devant, droits d'avenir »
le développement de la démocratie participative	la représentation des personnes par elles-mêmes	l'action pour une société inclusive	l'effectivité des droits	soyons le changement

UN DISCOURS POLITIQUE D'INTERPELLATION FORT

Pascale Ribes interpelle le président de la République et son Gouvernement

A l'occasion du discours de clôture le 23 juin, Pascale Ribes, présidente d'APF France handicap, a exprimé avec force l'ensemble des revendications de l'association, en présence de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée en charge des Personnes handicapées :

« Ça fait 90 ans que notre association existe, et en 90 ans, on en a traversé des épreuves, on en a mené des combats, on en a gagné certains et je ne parle pas de tous ceux qui restent à mener ! Nous estimons que nous vivons aujourd'hui un apartheid social. » Et de poursuivre : « Nous avons le sentiment d'être au pied d'un mur, un mur d'inaction, un mur d'exclusion, un mur de ségrégation et de discrimination. Nous demandons la justice sociale, pas la charité. Nous vous demandons le strict respect de nos droits. Ni plus, ni moins.

Alors, Madame la Ministre, il est grand temps d'abattre ce mur ! »

Manifeste pour refonder la politique du handicap en France

Le 43ème Congrès d'APF France handicap a été l'occasion de présenter notre Manifeste pour refonder la politique du handicap en France.

Pour respecter les droits et les libertés fondamentales des personnes en situation de handicap comme de tout citoyen, la politique du handicap en France doit être élaborée sur de nouvelles bases. En ce sens, une refondation systémique s'impose.

La politique française du handicap doit adopter une approche fondée sur les droits humains, comme nous y obligent non seulement le respect dû à chaque citoyen mais aussi les recommandations de l'ONU et la condamnation de l'État français par le Conseil de l'Europe en avril 2023 pour violation des droits humains.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de s'interroger s'il faut refonder cette politique du handicap en France ou non. Il s'agit de définir le « comment ». Pour cela, dès l'automne 2023 et jusqu'au début du printemps 2024, nous lançons, partout en France, des États généraux APF France handicap. Ils vont mobiliser non seulement des acteurs internes mais aussi d'autres associations, des entreprises, les pouvoirs publics… et s'appuyer, comme nous l'avons toujours fait, sur la force du collectif.

En 2025, nous marquerons les 50 ans de la loi de 1975 et les 20 ans de la loi de 2005 : dès le printemps 2024, APF France handicap s'appuiera sur ces états généraux pour faire des propositions pour refonder notre politique du handicap.

AIDE HUMAINE ET SOINS A DOMICILE : MOTION POLITIQUE

L'Assemblée générale a été marquée par l'adoption de deux motions : l'une concernant la vie associative : « Pour une nouvelle impulsion de notre démocratie interne ». La seconde portant sur « Aide humaine et soins à domicile : non-assistance à personne en danger ! ». C'est cette dernière que nous vous présentons ci-dessous.

Vivre à domicile est de plus en plus difficile, voire risqué pour les personnes en situation de handicap. Trouver des aides humaines ou professionnels de santé relève de plus en plus du parcours du combattant

De plus, de nombreuses personnes voient leurs plans d'aide sous-évalués, voire réduits unilatéralement par la MDPH. Nombre d'entre elles se trouvent ainsi entravées dans l'organisation de leur vie quotidienne, de leurs études ou encore de leur vie sociale. Plus grave, elles sont parfois mises en danger par cet accompagnement minimaliste.

Ces constats ne sont en rien exagérés, des centaines de personnes en témoignent régulièrement.

Cet état de fait inacceptable remet gravement en cause le droit fondamental du choix du mode de vie et la possibilité de vivre à domicile. Faute de solution vivable, certaines personnes se voient contraintes d'aller vivre dans des foyers, voire d'être hospitalisées. Or, les établissements et services médico-sociaux et les hôpitaux sont, comme le secteur des services d'aide à domicile, en dangereuse pénurie de personnel et fonctionnent avec des moyens de plus en plus réduits et insuffisants.

Trop souvent, ces manques d'accompagnement se répercutent directement et fortement sur les familles, dénaturant la relation familiale et épuisant les aidants. Il est inacceptable de considérer que la solidarité familiale doive de fait se substituer à la solidarité nationale.

Nous, adhérents d'APF France handicap, considérons que ces situations insupportables sont indignes de notre pays et ne peuvent plus durer. Nous refusons toute passivité politique devant l'urgence de la situation.

Le principe de libre choix du mode de vie est établi et reconnu par la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la loi handicap de 2005. C'est peu dire que les politiques réductrices déployées jusqu'à ce jour n'y répondent pas.

D'ailleurs, le Conseil de l'Europe a condamné la France pour violation des droits humains en 2023, soulignant notamment l'importance des « services de soutiens » (aides ménagères, auxiliaires de vie) pour « une bonne mise en œuvre du droit à l'autonomie, à l'intégration sociale et à la participation à la vie de la communauté ». En l'absence de réponses fortes et rapides à la situation dramatique de l'aide à domicile, le discours gouvernemental sur la société inclusive et le "tournant domiciliaire" n'est pas crédible. Pire, en l'état, il y a non-assistance à personne en danger.

Ni le gouvernement, ni les parlementaires, n'ont répondu à notre alerte du 17 mars dernier, précédées de nombreuses autres par le passé.

La Conférence nationale du handicap du 26 avril dernier a passé sous silence cette situation de crise.

Faut-il des "morts à domicile" pour que l'État et les Conseils départementaux réagissent ?

Nous, adhérents d'APF France handicap, réunis en Assemblée générale à Reims le 24 juin 2023, demandons au Gouvernement dans les plus brefs délais un "plan Marshall de l'aide à domicile" pour des mesures financières immédiates et un "Grenelle National de l'accompagnement" pour construire et préfigurer une réforme structurelle du secteur.

Face au silence assourdissant et à l'immobilisme des élus politiques, nous inviterons, dès cet automne, les parlementaires et les élus des Conseils départementaux à se déplacer au domicile de nos adhérents concernés par cette situation dramatique, en leur demandant de s'engager à appuyer nos revendications auprès du Gouvernement pour mettre un terme à cette urgence sociale.

Retour sur...

LES ANIMATIONS

Restaurant "la vache qui fume"- Goudots gourmands - ping-pong - fête de la musique - visite du jardin des bêtes à Gages - barbecue.

LES SENSIBILISATIONS

Pour cette fin d'année scolaire, le "groupe sensi" est intervenu :
- **Vendredi 9 juin**, auprès de 3 classes du CP au CM2 à l'école primaire de Vézac.
- **Mardi 13 et jeudi 15 juin** au Lycée Pompidou, dans le cadre de la semaine de la santé auprès de 80 jeunes.
- **Lundi 19 juin, mardi 11 et mercredi 12 juillet-SNU,** ce sont 316 jeunes qui ont été sensibilisés au handicap dans le cadre du Service National Universel de Vic Sur Cère.

Rendez-vous pour l'année scolaire prochaine !

Retour sur les derniers évènements...

• RUN & TRAIL

Malgré une météo capricieuse, une soixantaine de personnes valides et en situation de handicap ont participé à notre randonnée solidaire qui avait lieu au Plan d'eau du Rouget. Deux parcours étaient proposés (de 2 à 6 kms) dont un accessible.
Les marcheurs ont été accompagnés par les membres du Club de randonnée de Jussac, un grand merci à eux !
Tout au long de l'après-midi, possibilité de tester du matériel adapté (quatrix et scooter électrique) grâce à la présence d'UNIVAIR SANTÉ à nos cotés, que l'on remercie également.
Cet évènement a permis de collecter **480 €.**

Une première édition réussie !! A renouveler.

• CONFÉRENCE SCLÉROSE EN PLAQUES

Une quarantaine de personnes ont assisté et participé activement à la Conférence du vendredi 9 juin en présence du Docteur PERIE, neurologue au CHU de Clermont-Ferrand ainsi que des intervenantes du Réseau SEP Auvergne.
Le thème : les symptômes invisibles de la SEP.
A la suite de cette conférence, le film-documentaire "ROSY" a été diffusé.
Merci aux intervenants, aux participants ainsi qu'à l'UDAF pour le prêt de la salle.

• FÊTE DE LA RANDONNEE ORGANISEE PAR LA CABA

Samedi 10 juin, sous un beau soleil, nos adhérents ont pu profiter d'une randonnée en joëlette.
Un grand MERCI à la CABA pour l'organisation ainsi qu'aux guides de montagne et aux participants qui se sont relayés tout au long de l'après-midi pour conduire les joëlettes.
Ce fut une très belle après-midi !

A venir...

SÉJOUR DE TERRITOIRE

Du 4 au 8 septembre à Allassac en Corrèze dans un village vacances adapté PMR.
6 adhérents du Cantal vont pouvoir profiter de ce séjour.

VENTE DE BRIOCHES

La vente de brioches se clôturera les **15 et 16 septembre** à Aurillac dans les magasins Leclerc, Intermarché La Ponétie ainsi qu'au marché du centre ville.

Nous comptons sur vous !!!

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'assemblée se tiendra le **vendredi 29 septembre** à la salle de Brouzac à Aurillac.
Au programme :

- 10h - Accueil café
- 10h30/12h30 - Rapport d'activité et temps d'échanges (thématique : le logement)
- 12h30/13h30 - Apéritif offert et repas (participation 10 €)
- 14h/16h - Après-midi conviviale autour du sport/loisirs

La présence de tous est importante pour échanger sur nos préoccupations, définir les priorités et vous informer sur la vie de l'Association.

TOMBOLA DE NOËL

Lancement de notre tombola à partir de début octobre !!

De nombreux lots à gagner.

Nous comptons sur votre participation

REPAS DE NOEL

Samedi 16 décembre

Plus d'infos à venir !

GOÛTER DE NOEL ET TIRAGE DE LA TOMBOLA

Jeudi 21 décembre

à 14h à la délégation

Animations à venir :

Piscine, ping-pong, soirée repas à thème, brunch, ateliers créatifs, ciné/popcorn, après-midi jeux, marché de noël ... (voir planning joint)

Retour sur...

Des activités qui donnent le sourire !

Nous avons profité des beaux jours pour faire des activités de plein air. Hocine nous a bien aidé pour l'animation de la sortie pêche! Nous avons eu plaisir à nous balader sur les bords de Loire à Andrézieux. Nous nous sommes aussi bien amusés au bar associatif du Remue Méninges, et nous avons vu la belle exposition sur Van Gogh au Musée Crozatier avec la Délégation du 43.

Le groupe relais de Montbrison a apprécié la visite à Abiessence, où ils ont pu découvrir une distillerie d'huiles essentielles. Le groupe relais de Roanne est allé supporter les cyclistes du Tour de France !

Les élus qui sont allés au Congrès du mois de juin, sont revenus ravis de la dynamique positive lancée par le national.

Un tournoi de pétanque bien arrosé !

68 joueurs et joueuses ont participé à notre premier concours de pétanque organisé à Champdieu. Les fonds récoltés de 1250€ aideront à soutenir les activités et les missions de la Délégation. Sans compter les nombreux visiteurs qui ont découvert l'association à cette occasion. Merci à toutes les personnes venues aider pour ce bel événement, quoique peu mouillé !

Sous le soleil de Buis les Baronnies, Martine raconte son séjour...

" Encore une fois l'équipe de bénévoles et de salariés d'APF France handicap de la Délégation de la Loire nous avait concocté un programme alléchant pour nous faire passer cinq jours au top, loin de nos problèmes quotidiens plus ou moins importants. Ce Lundi 3 Juillet, il régnait une agitation au pied de la Délégation place des Grenadiers ! Des valises sortaient des coffres des voitures ou des bus Handi Stas. Destination Buis les Baronnies pour un périple de cinq jours (le soleil de la Drôme Provençale). Certains et certaines découvraient leurs compagnons de séjour alors que d'autres n'en étaient pas à leur "baptême de séjour". (...)

Après un parcours d'environ 130kms arrêt pique-nique pour remplir nos estomacs ! Une heure environ après cette pause, remontée dans les minibus pour continuer notre route pour arriver, et enfin, découvrir où on allait passer notre séjour de rêve, au milieu des lavandes et bercés par le chant des cigales (et un peu moins agréable mangés par les moustiques!). A notre arrivée un pot d'accueil nous était offert par le centre! "

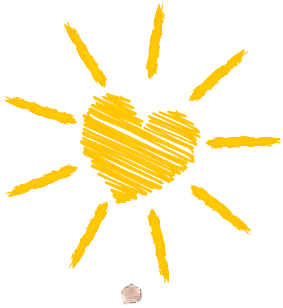

Un partenariat sportif !

Les Handilympiades se sont passées près de Lyon pour un tournoi avec 10 équipes APF France handicap de la Région. Au programme, nous avons concouru en basket fauteuil, tennis de table, boccia et escrime. Nous n'avons pas gagné mais avons fait de belles rencontres.

Le 24 mai, malgré une journée nuageuse, les participants ont pu faire leurs baptêmes de différents sports nautiques adaptés. Plus d'une centaine de personnes s'est retrouvé à la base de Saint Victor sur Loire pour essayer pédalo, canoë et joëlette...
Nous reviendrons participer à Handi-Nautique l'année prochaine !

A venir...

Jeudi 26 Septembre : Autour d'un café

Rendez-vous à la Délégation de 14h30 à 16h30 pour les aidants.

Mercredi 6 Septembre : Début du projet design inclusif

Relance du partenariat avec le lycée professionnel Benoît Fourneyron pour concevoir avec les élèves des objets design adaptés. Le but est de simplifier le quotidien des personnes en situation de handicap.

Vendredi 13 Octobre : Assemblée départementale

Rendez-vous à La Bourse du Travail de Saint-Étienne de 13h30 à 17h30 pour vivre ensemble cet événement important de vie associative !

Mercredi 13 Décembre : Repas de Noël

Nous vous proposons cette année un repas original à La Fabuleuse Cantine. Expérience de restauration unique, ce restaurant achète des invendus alimentaires (bio et agriculture raisonnée) pour les transformer en cuisine créative et ainsi leur redonner une valeur sociale, environnementale et économique.

Pour les adhérents : 14€ (entrée, plat végétarien, dessert, café, boisson)
OU 18€ (entrée, plat avec viande, dessert, café, boisson)
Pour les non-adhérents : 24€ (entrée, plat végétarien, dessert, café, boisson)
OU 28€ (entrée, plat avec viande, dessert, café, boisson)
Merci de nous transmettre votre règlement avant le Jour J.

FERMETURE DE LA DELEGATION
DU 25 DECEMBRE AU 1 ER JANVIER 2024

Retour sur...

Les loisirs Handi'Spensables du 9 et 10 Juin

La deuxième édition des loisirs Handi'Spensables s'est déroulée les 9 et 10 Juin au Puy-en-Velay. Deux jours dédiés aux loisirs sportifs et culturels adaptés aux personnes en situation de handicap. L'occasion de s'essayer à la pétanque assise, à la sarbacane et au handi-basket. Un instant pour découvrir les associations présentes sur le bassin, musique, magie et animaux étaient au rendez-vous.

Les adhérents ont pu participer à des ateliers et dépasser leur limites lors d'un match d'handi-basket.

Un grand merci à nos fidèles bénévoles présents pour nous épauler sur cet événement mais également aux adhérents investis lors des deux journées.

L'assemblée départementale et le barbecue annuel

Le Jeudi 13 juillet, adhérents, bénévoles et salariés se sont réunis autour d'un moment festif et d'échanges : le traditionnel barbecue annuel était précédé de notre Assemblée Départementale pour faire le bilan de l'année et échanger sur les évolutions de la délégation !
Encore un grand merci aux bénévoles qui ont rendu ce moment possible.

Les activités estivales

Au programme de cet été : atelier pâtisserie, pique-nique, jardinage, pétanque...

Pique-nique et visite du musée Crozatier avec les adhérents de la Loire

Sans oublier notre brocante annuelle !

Samedi 8 juillet, une dizaine d'exposants étaient présents à notre 3ème édition de la brocante. Cette brocante est aussi l'occasion de faire découvrir notre boutique solidaire au grand public !

"Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Sylvie DELOMBRE, des suites d'une longue maladie. Sylvie était une adhérente de longue date et faisait partie du groupe d'amitié de Brioude. Nous nous associons à la peine de sa famille et de ses amis."

A venir...

Notre grand loto

Cette année, notre loto annuel aura lieu :

Dimanche 12 novembre de 14h à 17h
A la Maison pour Tous
1 route de coubon à Brives-Charensac

Vous souhaitez participer à la collecte de lots, votre engagement est le bienvenu, contactez-nous !

Marché de Noël de la délégation

L'esprit de Noël avait tellement bien raisonné en délégation l'année dernière que nous rééditons l'expérience encore cette année.

Le samedi 9 décembre de 10h à 13h

Nous vous attendons pour découvrir les objets et gourmandises réalisées par nos adhérents. A cette occasion la boutique solidaire sera également ouverte !

Repas de Noël

Depuis plusieurs années, nous organisons un repas de Noël unique sur le secteur du Puy en Velay. Cette année, nous avons décidé de faire un repas de Noël sous forme d'arbre de Noël afin de réunir l'ensemble des adhérents et bénévoles pour le partage d'un moment convivial. Il aura lieu le :

Le jeudi 21 décembre de 12h à 16h

Salle communale de Saint-Hostien

Merci de contacter la délégation pour vous inscrire !
(prix 15 euros - à confirmer)

En plus le Père Noël et son lutin seront présents pour des photos

BIENVENUE à...

Myriam MICHEL en remplacement de Manon BAYLE durant son congé-maternité. Myriam nous a rejoints le 30 Août dans le cadre d'un CDD de remplacement. Myriam a une grande expérience dans le développement de structures dans le champ social, l'insertion et le sanitaire. N'hésitez pas à passer la voir en délégation pour faire connaissance !

Nous joindre, nous rejoindre

Les Délégations du Territoire proches de vous

Chaque jour,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
vos Délégations vous accueillent

DÉLÉGATION DU CANTAL

Isabelle AUTESSERRE - CD2A
Vanessa LEYMARIE - Agent associatif

14 rue de la Jordanne
15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 20 57

Mail : dd.15@apf.asso.fr

Page Facebook :
Les amis de l'APF du Cantal

Blog :
http://dd.15.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

DÉLÉGATION DE LA LOIRE

Camille LEFAURE - CD2A
Nabila MERAHI - Agent associatif

12 place des Grenadiers
42000 SAINT-ÉTIENNE

Tél. : 04 77 93 28 62

Mail : dd.42@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.42

Blog :
http://dd.42.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

DÉLÉGATION DE HAUTE- LOIRE

Manon BAYLE - CD2A
Josiane BEYLIE - Agent associatif
Sébastien LAVAUD - Tech'Service+

14 Chemin de Pimprenelle
43700 BRIVES-CHARENSAC

Tél. : 04 71 05 20 30

Mail : dd.43@apf.asso.fr

Page Facebook :
@apffrancehandicap.43

Blog :
http://dd.43.blogs.apf.asso.fr

Compte Twitter :
https://twitter.com/APFD154243

Gaël BERTIN - Référent Mand'APF 42-43-69

Perrine LABOURÉ - Assistante Territoriale

Raphaël VENET - Directeur Territorial des Actions Associatives

APF France handicap

Bon d'adhésion 2023

Vous pouvez aussi adhérer à APF France handicap et vous abonner à *Faire Face* via notre site internet : www.apf-francehandicap.org

OUI, je souhaite :

1. ☐ adhérer à APF France handicap* et m'abonner pour 12 mois au magazine *Faire Face* (version papier + web) — **47 €**

OU

2. ☐ adhérer pour 12 mois à APF France handicap (sans abonnement au magazine *Faire Face*) — **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2023

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs (exemple : 40 € pour deux adhésions ou 45 € pour trois adhésions...). De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre ☐ pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésion & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

MERCI DE RETOURNER CE BON
soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

Réservé — L'adhésion est individuelle

☐ M. ☐ Mme Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Vous pouvez également régler votre adhésion et votre abonnement par prélèvements automatiques mensuels ou trimestriels. Pour y souscrire, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos interlocuteurs en délégation ou au service national des adhésions au 01 40 78 27 06.